



COMMUNE : 205 ONNION

ARRONDISSEMENT : 74 BONNEVILLE

FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SERV GEST COMPTABLE BONNEVILLE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition provisionnelles 2026	Produits référence 2026	Taux votés 2026	Produits attendus 2026
	1	2	3	4	5	6	(col. 4 x col. 6)
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	1 894 403	24,29	96,79	1 927 000	468 068	24,29	468 068
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	34 411	112,90	160,01	34 700	39 176	112,90	39 176
Taxe d'habitation (TH)	801 386	20,84	56,86	787 600	164 136	20,84	164 136
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	6 71 980
				Total	671 380		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)	786 713	20,84	50,00	772 800	80 526	80 526	80 526
							751 906

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
	8	9	10
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité		
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	671 380 = 1,000 000	24,29	
Taxe d'habitation (TH)	Produit total de référence (total colonne 5)	112,90	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	786 713	20,84	
		Total	
		772 800	

Total des produits attendus  
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		19 932		6 009	0	-94 981	147 071	78 031

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	78 031
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	751 906
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	=	829 937

A ANNECY

Le 23 MARS 2026  
Pour la Direction des Finances publiques,  
CECILE GUYADER-BERBIGIER

Le 24/04/2026  
Pour la Commune,  
Le Maire, GERVAIS ANDRÉ,

Envoyé en préfecture le 24/04/2026  
Reçu en préfecture le 24/04/2026  
Publié le 24/04/2026



ID : 074-217402056-20260421-DEL\_45\_2026-DE



COMMUNE : 205 ONNION  
ARRONDISSEMENT : 74 BONNEVILLE

FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SERV GEST COMPTABLE BONNEVILLE

N° 1259 COM (2)

TAUX  
FDL  
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

<b>Taxe foncière sur le bâti :</b>	
a. Personnes de condition modeste	183
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	65
d. Logements sociaux et longue durée	0
<b>Taxe foncière sur le non bâti :</b>	
<b>Taxe d'habitation :</b>	5 761
a. Dotation pour perte de THLV	
b. Dotation pour recentrage THRS	
c. Mayotte	>>>

2. BASES EXONÉRÉES

<b>Taxe foncière sur le bâti :</b>	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	19 737
<b>Taxe foncière sur le non bâti :</b>	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	13 970
c. Par la loi (autres)	19
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	787 600
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>
c. Correction des bases THRS	-19 982
d. Correction des bases THLV	>>>
e. Correction des bases MTHRS	-19 982

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	19 932

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	1,314154
d. Taux FB commune 2020	12,26
e. Taux FB département 2020	12,03

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds de 2026	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	30,86	2,69	99,48	96,79
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	69,50	13,74	173,75	160,01
Taxe d'habitation (TH)	23,67	24,37	4,07	60,93	56,86
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

<b>Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :</b>	
a. National	
b. Communal	
<b>Taux maximum :</b>	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	
b. Taux maximum de la majoration spéciale	
<b>Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique</b>	27,16

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	18,97
b. Taux maximum de la majoration	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

Envoyé en préfecture le 24/04/2026  
Reçu en préfecture le 24/04/2026  
Publié le 24/04/2026  
ID : 074-217402056-20260421-DEL\_45\_2026-DE